

Avenir de la Nouvelle-Calédonie

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 18 mai 2025

Le FLNKS attendait, à l'occasion des discussions sur l'avenir institutionnel, l'établissement des conditions indispensables à de véritables négociations. À l'issue du dernier cycle, il a estimé qu'avec la proposition faite par Manuel Valls, « l'État avait franchi un pas dans sa responsabilité et ses engagements de décoloniser le pays ».

Le point de vue du FLNKS à propos des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, tenues du 5 au 7 mai

Le FLNKS attendait, à l'occasion de la visite ministérielle de Manuel Valls, la reconnaissance explicite par l'État de l'établissement des conditions indispensables à de véritables négociations.

Le FLNKS avait rappelé qu'il restait disponible pour un dialogue constructif, dès lors que celui-ci repose sur un cadre formel garantissent l'équité, la sécurité juridique et le respect du droit à l'autodétermination.

Pour le FLNKS,

« la signature de l'Accord de Kanaky devra intervenir au plus tard le 24 septembre 2025 et devra préciser la date effective d'accession à l'indépendance avant la fin du mandat présidentiel en 2027 incluant une période de transition – la plus courte possible – afin opérer les transformations nécessaires pour faire accéder la Nouvelle-Calédonie – disposant actuellement d'une autonomie renforcée – à un État-nation souverain. Le

choix des interdépendances interviendra dans un second temps par des accords de coopération. »[...]

« Enfin, s'agissant du contenu, l'Accord de Nouméa demeure la base des négociations futures. Ainsi, étant donné que nous poursuivons dans la continuité de cet accord, les principaux éléments à intégrer dans l'accord de Kanaky porteront prioritairement sur l'exercice du droit à l'autodétermination, le transfert des compétences régaliennes, le corps électoral citoyen qui deviendra à terme la nationalité ainsi que le statut international de pleine responsabilité. Il est impératif que le processus de décolonisation soit mené à son terme, avec la souveraineté complète comme objectif ultime et condition indispensable à une paix durable pour les habitants de la Kanaky. »

À la suite du dernier cycle de négociation, le FLNKS a publié le communiqué ci-dessous



Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste

Bourail, le 8 mai 2025

Communiqué de presse

Le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste s'est pleinement engagé dans les négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, qui se sont tenues du 5 au 7 mai 2025 à Gouaro Deva conformément à la motion de son 44^{ème} congrès.

Sous l'égide du Ministre d'Etat des Outre-mer, Manuel Valls, et du conseiller spécial du Premier ministre, Eric Thiers, l'État y a soumis le 30 avril 2025 un projet posant les bases d'une nation avec des liens d'état à état avec la France. Elle se décline par le transfert des compétences régaliennes à la Nouvelle-Calédonie, avec délégation immédiate à la France pour certaines d'entre elles, l'instauration d'une double nationalité et la définition d'un statut internationalement reconnu.

Cette proposition intègre les attributs même d'un état souverain et s'inscrit dans le processus de décolonisation initié par les accords de Matignon et de Nouméa. Il est complété par un socle structurant d'engagements communs répondant aux urgences : priorités sociales coconstruites avec la société civile, réformes institutionnelles et administratives, assainissement des finances publiques, relance de la filière nickel, diversification économique, affirmation de l'État de droit et renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Avec cette proposition, le FLNKS estime que l'Etat a franchi un pas dans sa responsabilité et ses engagements devant les Nations unies de décoloniser le pays. Néanmoins, ce projet devra être consolidé, pour tenir compte de l'ancrage du pays dans sa région et du contexte géopolitique instable.

Cette proposition est en cohérence avec le projet d'accord du FLNKS remis le 30 avril au ministre de l'Outre-mer. De plus, elle a pu recevoir l'aval de la majorité des délégations représentées et constitue une base de travail pour le consensus recherché.

De leur côté, les partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France ont proposé un projet de double fédéralisme s'apparentant à une partition du territoire. Il n'a pu avoir notre approbation, car il ne s'inscrit pas une trajectoire conduisant à la pleine souveraineté et contrevient aux principes d'une nation une et indivisible.

Le FLNKS continuera de travailler avec celles et ceux qui ont choisi la voie du vivre-ensemble pour fonder les bases de notre future nation.

Nous saluons les autorités coutumières et notables du district de Ny et de la région Ajië-Arhö, la population et le maire de Bourail, M. Patrick Robelin, et le maire honoraire M. Jean-Pierre



Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste

Aïfa qui par leur accueil coutumier nous ont permis de travailler sereinement dans ce lieu chargé d'histoire.

A l'approche du 13 mai, le FLNKS appelle à la vigilance et à l'apaisement sur l'ensemble du pays. A l'heure où le pays panse encore ses plaies, le mouvement de libération exprime sa solidarité militante en pensées et en prières pour les familles de ceux qui ont souffert dans leur chair, ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont perdu leurs emplois et leurs biens. Le FLNKS apporte également son soutien aux camarades emprisonnés pour avoir porté notre idéal politique dans le respect. Le front appelle la population au calme en cette période de commémoration et s'engage à poursuivre avec détermination la lutte pour la pleine émancipation du pays.

Emmanuel TJIBAOU
Chef de délégation du FLNKS